



REVUE DE PRESSE 4 AVRIL 2022

Rencontre conviviale au Café Joyeux



Passage de Lyon à 30 km/h, les automobilistes doivent lever le pied à partir de ce mercredi

📅 30 MARS 2022 A 07:15 👤 PAR HADRIEN JAME 💬 2 Commentaires

Près de sept mois après les premières fuites entourant la volonté de la municipalité de Lyon d'abaisser la vitesse à 30 km/h dans la majorité de ses rues, l'heure de lever le pied pour les automobilistes lyonnais est arrivée. Depuis ce mercredi 30 mars, la norme pour rouler en ville à Lyon n'est plus 50 km/h, mais bien 30. On fait le point.

Il y a une dizaine de jours, le maire de Lyon Grégory Doucet annonçait que "*quelque chose d'assez incroyable*" se produirait le 30 mars à Lyon. L'objet de sa passion ? Le passage de Lyon en ville à 30 km/h ce mercredi. Depuis ce matin, 84% des rues de la ville sont désormais limitées à 30 pour améliorer la sécurité des piétons, réduire les nuisances et accessoirement la pollution. Dans les faits, tous les usagers de la route devront se plier à la règle, qu'ils soient automobilistes, cyclistes, conducteur de trottinette ou encore de moto. Seuls les véhicules de secours seront exempts pour réaliser leurs missions.

Réduire les accidents

Un "*aboutissement*" pour la municipalité, qui s'inscrit dans le mouvement d'apaisement de Lyon alors qu'entre 2016 et 2020 15 piétons ont perdu la vie dans la capitale des Gaules. Grâce à ce changement de paradigme, la mairie entend donc faire baisser la vitesse moyenne en ville et avec elle la gravité des accidents. En diminuant la vitesse de 20 km/h, la distance de freinage réduirait ainsi de moitié et le risque de décès d'un piéton passerait de 80%, à 50 km/h, à 10% lorsque l'on roule à 30 km/h. "*À Grenoble le nombre de piétons blessés a été diminué par 2*", appuyait ainsi Grégory Doucet lors de la présentation du dispositif.



Grégory Doucet, le maire de Lyon, et Bruno Bernard, le président de la Métropole de Lyon, ont inauguré la Ville 30 de Lyon ce mercredi 30 mars à La Duchère, dans le 9e arrondissement de Lyon. En tout, pas moins de 500 ellipses 30 km/h, comme celle-ci, ont été peintes sur les routes de Lyon. (Photo Hadrien Jame)

"Ce ralentissement de la vitesse vient s'inscrire dans un grand mouvement d'apaisement de la ville. Notre objectif c'est de limiter le nombre de décès et de blessés graves", Grégory Doucet, maire de Lyon

En Presqu'île, on redoute la « quasi-disparition » du commissariat du 2^e

Quid du temps d'intervention pour un flagrant délit ? Quid de la connaissance du terrain ? Et des effectifs dans les patrouilles ? Les adhérents du comité d'intérêt local (CIL) Sud presqu'île avouent leurs craintes d'une quasi-disparition du commissariat du 2^e arrondissement après un rapprochement avec celui du 9^e arrondissement.

« **N**on à la suppression du commissariat du 2^e ». Sur sa page Facebook, le CIL Sud presqu'île s'indigne au sujet du remaniement imminent d'effectifs au sein du commissariat situé au 47 rue de la Charité (2^e). « Alors que tous les acteurs locaux institutionnels et associatifs sont unanimes pour réclamer plus de présence policière dans le 2^e arrondissement, cette réforme des services de la police nationale en catimini et en pleine période électorale est inadmissible ! Elle entraîne la quasi-disparition de notre commissariat, avec le déplacement des effectifs du 2^e sein du commissariat du 9^e ».

À la tête du CIL (100 adhérents), le président Jérôme Humbert avoue ses réticences : « On ne sait rien de cette réforme. Les questions se posent. Le 9^e est loin d'être limitrophe avec le 2^e. Quid du temps d'intervention pour un flagrant délit ? Et quid de la connaissance du terrain ? Les équipages seront-ils multi-usages ? Combien seront-ils ? Nous avons des craintes de pertes d'efficacité sur le terrain. Notre but, c'est de faire bouger les choses et d'obtenir des réponses concrètes. »

Pierre Oliver : « On a besoin de policiers dans la rue »

Dans sa pétition lancée il y a quelques jours « *Que la police na-*

tionale reste à Lyon 2^e » (9 signatures pour le moment), Marie Dedu, membre du CIL, indique : « Cette mesure semble laisser croire que des économies seront faites, alors qu'absolument pas puisque les locaux seront tout de même occupés par d'autres services et que le service ne changera pas. Or, il changera forcément puisque le personnel affecté dans le 9^e interviendra quand il le pourra dans le 2^e ! »

Pour le maire LR du 2^e, Pierre Oliver, qui fait du thème de la sécurité sa priorité, ce changement de mode opératoire est intéressant : « Au lieu d'avoir un commissariat du 2^e de plein exercice, tout sera centralisé dans le 9^e. Les habitants pourront toujours porter plainte ou appeler le 17, ce sont les effectifs d'un autre commissariat qui se déplaceront. Le commissariat du 2^e reste ouvert mais en revanche, il y aura plus de patrouilles en simultané et théoriquement plus d'effectifs. On a besoin de policiers dans la rue ! »

N. M.



Au commissariat du 2^e, au 47 rue de la Charité, du mobilier est actuellement récupéré car des travaux de rénovation vont être effectués en mai. Durant ce temps, les habitants devront se reporter dans les commissariats du 1^{er} ou du 3^e. Photo Progrès/Jean-Alain GARAVEL

« Le commissariat du 2^e n'a pas vocation à être supprimé »

Interrogée par *Le Progrès*, la Direction départementale de la sécurité publique du Rhône (DDSP) indique « être engagée depuis plusieurs mois dans une profonde opération de modernisation de ses structures pour améliorer l'efficacité de ses services et accroître la présence policière sur le terrain ».

Davantage de policiers sur le terrain

« Elle s'est traduite depuis janvier par un changement des cycles horaires pour tous les policiers de terrain du département du Rhône, ce qui a eu pour effet immédiat d'augmenter significativement le nombre de patrouilles sur le terrain et de réduire les délais moyens d'intervention de la police nationale dans l'agglomération lyonnaise, à Villefranche et à Givors. Ces progrès vont encore s'intensifier dans les deux prochains mois et se traduiront par plus de policiers sur le terrain. »

Selon la DDSP, « les autres restructurations en cours visent à réduire le poids de l'organisation et la part prise par les fonctions de gestion et de coordination au sein de la police lyonnaise pour développer ses capacités d'enquête et d'intervention. Dans ce cadre, les unités de Police secours du 2^e vont fusionner avec les autres UPS de l'ouest

lyonnais et prendre leur service dans les vestiaires du commissariat du 9^e à partir duquel les patrouilles seront quotidiennement sectorisées sur chaque commune et arrondissement de l'ouest lyonnais et de la Presqu'île. La présence policière sur le terrain s'en trouvera renforcée sur le 2^e comme sur l'ensemble de la division ouest. »

Le commissariat du 2^e fermé en mai quelques mois pour cause de travaux

La DDSP rassure : « Le commissariat du 2^e n'a pas vocation à être supprimé, pas plus que les autres dans l'agglomération. Il continuera à offrir le même niveau de service à la population. Il sera fermé pendant quelques mois à partir de mai, en raison d'importants travaux de rénovation, énergétique notamment, pour améliorer à l'avenir les conditions de travail de ses agents et d'accueil du public. Durant le temps des travaux, l'accueil le plus proche se fera dans le commissariat du 1^{er} ou celui du 3^e. Une fois la rénovation totale terminée, il sera possible de se présenter à nouveau au 47 rue de la Charité en journée pour déposer plainte ou obtenir tous les renseignements habituels comme aujourd'hui ».

Les fontaines lyonnaises à l'arrêt ou à l'abandon ?



Place de la République : la fontaine est à l'arrêt. Photo Progrès/Aline DURET

De nombreuses fontaines lyonnaises sont à l'arrêt. Problème technique ou abandon ? Ni l'un, ni l'autre, répondent les services de la ville de Lyon à tous ceux qui s'interrogent.

Les fontaines lyonnaises seraient-elles à l'abandon ? C'est la question que se pose l'un de nos lecteurs via les réseaux sociaux. Place de la République ? A sec. Place Louis-Pradel ? Point d'eau non plus. Pas même un petit filet qui ne dégingole jusqu'à la place de

la Comédie. Ni jaillissement, ni clapotis ne viennent troubler bassins et plans d'eau qui restent résolument vides. Tout s'est arrêté avec la venue de l'hiver, mais aujourd'hui, l'eau ne risque plus de glacer. Alors pour quoi cet arrêt presque total ?

La réponse nous a été fournie par les services de la ville de Lyon. Et où l'on apprend que le phénomène ne touche pas toutes les fontaines de Lyon (les Terreaux et les Jacobins sont en action). Seules, celles qui sont « non équipées de traitement d'eau (Chlore) »

sont concernées par cette interruption. Il ne s'agit donc pas d'un « abandon », mais plutôt d'une décision, celle du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) qui « n'a pas levé les restrictions concernant les fontaines mais aussi les brumisateurs dont les buses (ou jets) sont orientées horizontalement et verticalement ». Tous ces ouvrages « resteront donc encore fermés jusqu'à nouvel ordre et avis du HCSP dans le cadre de la pandémie de Covid-19 », ajoutent les mêmes services.

A.DU.

Les anti-pubs ont encore frappé place Bellecour

Les anti-pubs ont encore frappé. Une nouvelle fois, ils viennent de s'en prendre à une bâche publicitaire XXL apposée sur une façade en cours de ravalement, au 29 place Bellecour. Ils l'ont découpée de haut en bas et installé leur propre banderole sur laquelle on pouvait lire « marre de la pub, faites le savoir », signée du collectif « extinction rebellion ».

« Ça s'est passé à 6 h 40, on était sur place à 7 heures » explique Julien Aguetant, associé chez LightAir, la PME qui pro-

duit ces toiles publicitaires et travaille en lien avec les copropriétés « pour la valorisation du patrimoine lyonnais ». Il ajoute : « On a immédiatement enlevé notre toile et leur bâche. Évidemment, on va porter plainte. J'aimerais savoir pourquoi les élus de Lyon et de la Métropole ne font rien. Nos bâches sont légales, réglementaires. Elles permettent de financer des travaux dans des bâtiments historiques. Là on est clairement dans de la désobéissance civile et dans la dégradation de biens d'autrui. »



Une nouvelle fois, les militants d'Extinction Rebellion s'en sont pris à une bâche publicitaire de la place Bellecour. Photo Progrès/Michel NIELLY

La Ville va louer des bureaux rue de la République pour 800 000 euros par an

Pour la Droite, la décision de la ville de Lyon de louer des bureaux, en Presqu'île, pour une centaine d'agents est une aberration en stratégie immobilière, patrimoniale et financière. Faute de solutions alternatives, les Verts assument.

« Comment une ville qui est propriétaire d'environ 2,1 millions de m² de surface plannier se retrouve à louer 2 000 m² de bureaux pour 811 000 euros de loyer par an, rue de la République ? On marche sur la tête. » Romain Billard, élu d'opposition du groupe Droite centre et indépendants, semble stupéfait.

Des nouveaux bureaux pour une centaine d'agent

Sylvain Godinot, adjoint écologiste au Patrimoine, vient d'expliquer que la ville de Lyon a décidé de louer des locaux de bureaux au 69, rue de la République. La raison : « Relocaliser des agents qui sont en surdensité à l'hôtel de ville et le bâtiment Jaurès. Donner des locaux de travail aux nouveaux postes que nous



La mairie va louer des bureaux pour «relocaliser des agents qui sont en surdensité à l'Hôtel de ville et le bâtiment Jaurès et pour donner des locaux de travail aux nouveaux postes que nous avons créés pour réaliser notre plan de mandats». Photo Progrès/Richard MOUILLAUD

avons créés pour réaliser notre plan de mandat », détaille l'écologiste.

Situés sur quatre étages du bâtiment (du R + 2 à R + 5), ces locaux qui s'étalent sur 2 073 m² verront arriver les services de la direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités, une partie de la Direction Ges-

tion Technique des bâtiments et la mission de la transition écologique. Une centaine d'agents y prendront prochainement leurs quartiers.

650 000 € de travaux et d'aménagement

Peinture, cloisonnement, sécurité incendie, câblage informatique... Avant d'entrer dans les lieux, il faudra mener

des travaux dont le montant s'élève à 478 000 euros. Sans compter l'aménagement en mobilier de bureau pour 172 000 euros. « Le montant de l'opération estimé est estimé à 650 000 € », résume l'adjoint au maire avant de préciser, donc, que le coût annuel de location avec charge est de 811 000 euros.

Une somme qui fait réagir la droite. « Le loyer n'est pas concerné par votre encadrement des loyers puisqu'il est de 350 euros le m² par an, soit un prix de l'immobilier de bureaux le plus fort Lyon. Ne pouvait-on pas trouver la surface suffisante pour éviter de se retrouver locataire ? Ne pouvait-on pas vendre certains biens pour investir dans d'autres ? C'est une aberration en stratégie immobilière, patrimoniale et financière. D'autant que vous êtes les premiers à faire la chasse aux bureaux et aux locations meublées en Presqu'île qui empêche la résidence principale de nos concitoyens. La aussi vous êtes pris en plein délit de contradiction. »

« Il est difficile de trouver des biens à vendre à des prix raisonnables »

Sans aller jusqu'à reconnaître la contradiction, Sylvain Godinot concède : « Nous partageons le fait qu'il est préférable d'investir dans nos locaux plutôt que de les louer. Nous avons hérité d'une situation et il est difficile de trouver, actuellement, dans une position centrale, des biens à vendre d'une surface équivalente dans des prix raisonnables. Il est apparu préférable de louer plutôt que d'acheter. »

Et d'ajouter que finalement, cette location n'aura qu'un impact limité sur les finances de la collectivité dans la mesure où la Ville a entrepris de renégocier certains de ses loyers avec ses principaux bailleurs. C'est le cas des locaux du bâtiment Jaurès ou ceux situés dans le centre d'échange de Perrache « qui nous a permis d'économiser 385 000 euros et 179 000 euros ».

T.V.

Sanitaires "écologiques" place Pradel : un nouvel "urinoirgate" en vue ?

Emmenés par des élus d'opposition, certains se scandalisent de la décision des Verts d'installer des urinoirs masculins et féminins, à la vue de tous, sur la place Pradel, classée à l'Unesco.

Il y a des choses qui ne passent pas. Vraiment pas. Sur les réseaux sociaux (twitter), l'affaire enfile doucement. Le premier à avoir dégainé est Louis Pélaez, conseiller métropolitain d'opposition. Il publie une photo de la place Louis Pradel sur laquelle on voit deux des nouveaux sanitaires publics qui viennent d'être installés par la Métropole et la Ville de Lyon dans le cadre d'une expérimentation menée durant quelques mois.

Des urinoirs « hygiéniques et écologiques », selon les mots des Verts, qui vise trois objectifs. Le premier, l'amélioration de la salubrité publique, notamment dans les zones dépourvues d'équipements, l'inclusivité, en offrant aux femmes une solution dans l'espace public et la valorisation d'une partie des urines pour l'agriculture.

Dont acte.

Quatre zones ont été fléchées. Les Berges du Rhône, le parc Blandan, le quartier de la gare Saint-Paul. Et la place Pradel, donc.

Si dans un premier temps, cer-



Des urinoirs ont été installés sur la place Pradel, dans le cadre d'une expérimentation écologique et hygiénique. Photo capture d'écran Twitter

« Je me suis vraiment demandé si ce n'était pas juste une blague du 1^{er} avril »
Louis Pélaez, conseiller métropolitain d'opposition

tains ont remarqué les urinoirs féminins sur les Berges - sans doute, une bonne chose - le fait est que depuis, deux urinoirs - un masculin, un féminin - ont été installés sur la place Pradel. Alors, on s'offusque. Et on crie au scandale. « Je me suis

vraiment demandé si ce n'était pas juste une blague du 1^{er} avril... et ben apparemment non... », écrit ainsi Louis Pélaez, tandis que d'autres réagissent au sujet de la dégradation de ce site classé Unesco par des urinoirs un peu trop exposés aux re-

gards. Les ABF devraient être saisis.

En écho, Jean-Christian Morin, élu du 1^{er}, réagit : « Skaters, skate uses, danseurs, danseuses des arcades de l'Opéra, promeneurs et fêtards pourront se soulager sans dégrader la ville. »

De quoi imaginer que ces nouveaux sanitaires donnent lieu à un nouveau "urinoirgate", à l'image de celui que l'on avait connu dans le quartier de la Guillotière, il n'y a qu'un jet...

T.V.

Lyon : jusqu'au 10 avril, le compostage mis en lumière

- 3 avril 2022 A 16:07
- par [Flora Chaduc](#)

Comment faire du compostage chez soi, en maison ou en appartement ? À quoi ça sert vraiment ? L'événement national "Tous au compost" permet de répondre à ces questions, tout en soulignant les outils proposés par la Métropole de Lyon en faveur de cette pratique.

Depuis le 26 mars et jusqu'au 10 avril, l'événement national "Tous au compost" permet de mettre en valeur les initiatives locales en faveur du compostage des déchets. Tout en informant à travers des formations, visites de site ou encore conférences les habitants qu'il reste à convaincre. Ainsi, vous pouvez assister à une récolte de compost à Lyon 9, visiter le site de compostage Les Alchimistes à Vénissieux, faire votre propre compost à Lyon 7, ou encore assister à un atelier sur le jardinage naturel à Brindas (programme complet [ici](#)).

Diverses méthodes mises en avant

À l'occasion de cet événement, la Métropole de Lyon veut réaffirmer ses ambitions en la matière : permettre à tous les habitants de disposer d'une solution de compostage de proximité en 2023. Pour cela, la collectivité développe plusieurs types de compostage. Les bacs partagés, répartis dans les quartiers, dont la cartographie est à retrouver [ici](#). Plus de 650 sont déjà en fonctionnement, dont 195 installés en 2021. Pour en faire installer dans sa copropriété, dans son quartier, dans une école ou une collège, les usagers doivent en faire la demande sur la plateforme [Toodego](#).

La Métropole distribue également gratuitement des composteurs individuels aux personnes habitant en maisons (voir [ici](#)). Durant l'événement, 1100 composteurs individuels seront distribués aux habitants, ce qui portera le total en service à plus de 10 500.

Chalet du parc, Tour du Circ, Musée Guimet... dans le collimateur des Verts



Édifié en 1858 et reconstruit en 1956, fermé depuis 2015, le bâtiment du chalet ou pavillon du parc apparaît bien démodé aujourd'hui. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

Patrimoine emblématique de la ville de Lyon, plusieurs bâtiments laissés vacants devraient trouver une nouvelle vie. C'est ce qu'annonce la mairie écologiste qui parle de premiers appels à projets lancés pour permettre l'installation de nouvelles activités.

Quel avenir pour le Chalet du parc, la Tour du Circ, le Musée Guimet ou encore la Galerie des Terreaux... Cette question, le Progrès se l'était posée cet été. Nous avons consacré une série à tous ces bâtiments vacants, propriété de la Ville de Lyon, pour lesquels il n'y avait, à l'époque aucun plan. « Patrimoine oublié », avait-on intitulé notre série.

Depuis les choses ont évolué. L'actualité récente a remis sur le devant de la scène le musée Gui-

met. Fermé depuis plus de 7 ans, le bâtiment attend que les pouvoirs publics veuillent bien s'intéresser à lui. Cet été, les écologistes parlaient de l'occuper avec des actions temporaires en lien avec les enjeux de biodiversité, la nature...

Ce n'est pas visiblement pas le seul lieu qui va trouver une nouvelle vie dans les prochaines années. La galerie des Terreaux devrait elle aussi être réhabilitée. C'est ce qu'annonçait la mairie du 1er arrondissement en novembre dernier en parlant de transformer cette ancienne galerie marchande fermée depuis une vingtaine d'années, d'abord imaginée en 1855 comme un passage entre la place des Terreaux et les quais de Saône en un lieu thématique dédié à l'économie solidaire. Inscrite au Plan pluriannuel des investissements de la Ville de Lyon 2021-2026, elle devrait devenir une cité

des artisans et des réparations avec à la fois des métiers traditionnels et d'autres plus contemporains. Entre les études pour chiffrer le coût de la restauration, réfléchir aux types exacts d'activités qui pourraient être installées, la mise aux normes pour assurer la sécurité, la galerie pourrait rouvrir d'ici 2024.

met. Inauguré en 1879 sur le boulevard des Belges et laissé dans son jus depuis la fermeture le 2 juillet 2007, l'ancien musée d'histoire naturelle va trouver une nouvelle fonction. La ville de Lyon vient en effet d'acter avec la direction des Biennales que la Biennale d'Art contemporain aurait lieu en ses murs dès septembre. D'ici là, il faudra mener des travaux, notamment de mise aux normes et d'accessibilité. Il est question sur 2023-2024 d'expositions, d'activités liées à du théâtre immersif et de lancer des micro-appels à projet afin que des équipes d'artistes fassent des propositions.

Occupation temporaire

Une occupation temporaire, donc. C'est aussi peut-être ce qui attend le Chalet du Parc de la Tête d'Or, avec et ses larges baies vitrées et sa vue imprenable sur le



Visite de l'intérieur de la galerie des Terreaux. Photo d'archives Progrès/Arnelia SIMIER

« Optimiser, reprendre en main et valoriser son patrimoine vacant »

Reste la Tour du CIRC. Située cours Albert Thomas, à Grange Blanche, dans le 8e, elle va devoir se trouver une nouvelle vocation après le déménagement du centre international de recherche sur le cancer au cœur du Biodistrict Lyon-Gerland, à la fin de l'année. Laquelle ? On devrait en savoir plus ce mercredi 6 avril. rendez-vous est donné au chalet du Parc où la Ville de Lyon organise en présence du maire et son adjoint délégué à la transition écologique, une présentation des différents projets pour le Chalet du parc, la Tour du Circ, le Musée Guimet, et la Galerie des Terreaux. Il est prévu qu'ils dévoilent les premiers appels à projets lancés pour ce patrimoine emblématique.

Le but, explique la mairie dans son invitation presse : « optimiser, reprendre en main et valoriser son patrimoine vacant, pour redonner vie à plusieurs lieux et ainsi permettre l'installation de nouveaux usages, services et activités ». Sans doute aussi parce que laisser vide un tel espace peut coûter cher.

Faire vibrer la cité !

La Ville de Lyon a réuni l'ensemble des acteurs de la cité, associations, collectifs, entreprises, le jeudi 25 mars à l'Opéra, pour leur faire part des grands événements des prochaines années, et leur demander de s'impliquer pour contribuer à la vitalité de la Capitale des Gaules.

Résonance de grands événements

Il s'agit d'abord de la première édition de la *Fête de l'Eau* qui aura lieu début juillet. Ce nouveau rendez-vous sera tourné vers les fleuves afin de découvrir et de célébrer les cours d'eau et la biodiversité.

Puis pour la *Fête des Lumières*, la ville veut poursuivre l'aspect grandiose et magique de ces soirées, en leur donnant un aspect encore plus inclusif qui les ouvrira à tous les publics, en prolongeant un peu la durée de cette fête.

En 2023 la *Coupe du Monde de Rugby* sera un grand moment, avec plusieurs matchs disputés dans la Métropole, et l'accueil de l'équipe néozélandaise des *Old Black*. Une quinzaine de jours qui feront vibrer la ville et les alentours !

La compétition des métiers « *Worldskills* » en 2023 pour le national et en 2024 pour le mondial, qui mettra en valeur des savoir-faire, et en compétition des métiers en tension rassemblant quatre-vingt-cinq pays, desquelles quelques deux



cent mille visiteurs sont attendus. « Assister à une finale de ce genre est de nature à faire naître des vocations, se réjouit Grégory Doucet maire de Lyon, nous sommes convaincus que l'apprentissage est une voie d'excellence ! ».

Les Jeux Olympiques de 2024 seront aussi l'occasion d'une mobilisation sans précédent ! Le sport, vecteur d'épanouissement et de bien-être, permet de se dépasser. Lyon accueillera plusieurs finales, les Jeux rayonneront dans la ville.

« Pour cela, nous avons besoin de toutes les forces vives de la ville, qui nous aiderons dans la réalisation de ces beaux événements ! » lance Audrey Hénocque première adjointe déléguée aux grands événements.

Chaque association est appelée à prendre sa part dans ces grands événements à vocation émancipatrice et solidaire. « Nous voulons faire en sorte que chacun puisse trouver sa place, poursuit le maire, ils doivent être inclusifs et facteurs de réussite pour la ville ».

Ces grands événements devront être transversaux et faire réagir d'autres domaines. Pour cela la ville a besoin de toutes les compétences des associations et des professionnels !

Le musée des Tissus aura-t-il des réserves externalisées ?

La Région indique qu'une « large partie des collections » pourrait possiblement être entreposée ailleurs que sur le site historique de la rue de la Charité à Lyon (2e). Une question cruciale pour les riverains qui espèrent, ainsi, que les constructions envisagées devant leurs fenêtres seront de moindre ampleur.

La rénovation du musée des Tissus ne fait pas que des heureux dans le quartier d'Ainay à Lyon (2e).

Les nouvelles constructions prévues par la Région Auvergne Rhône-Alpes obstrueront, en effet, la vue et la lumière, de plusieurs dizaines d'habitants dont les fenêtres donnent côté musée. Alors, les riverains ont demandé, lors d'une réunion d'information qui s'est tenue en novembre 2021, organisée par les représentants de la Région et du musée, que les réserves soient entreposées ailleurs que sur le site historique de la rue de la Charité, comme c'est l'usage dans de nombreux musées, y compris à Lyon (lire par ailleurs). Des riverains qui espèrent, du coup, voir diminuer la hauteur et/ou l'emprise au sol des nouvelles constructions.

Initialement, tout était sur place. Mais pas forcément dans des conditions de préservation idoine pour les précieuses étoffes. Le projet, « à la demande de la conservatrice », prévoyait, de la même manière, la localisation des réserves d'arts textiles in situ, afin de les rendre « consultables pour les chercheurs, mais aussi à toute personne qui demanderait à les voir (maisons de couture par ex.) », rappelle la Région, propriétaire des bâtiments.

Des réserves très sollicitées, dans la mesure où le musée compte quelque 2,5 millions d'œuvres dont certaines, très fragiles, ne peuvent être exposées que peu de temps à la lumière. Bénéficier d'un stockage sur place permet ainsi de « limiter les



Une exposition ancienne sur l'innovation des industries textiles de Lyon et de sa région. Photo d'archives Progrès/Joël PHILIPPON

mouvements trop fréquents des œuvres », ajoute le service presse de la collectivité.

Inquiétudes dans le voisinage

Sauf que la réhabilitation fait grincer le voisinage. La ville de Lyon, qui a la main sur le permis de construire, a déjà demandé à la Région de diminuer les nouvelles constructions d'un étage. Il faut dire que la Région a vu gros, avec, en plus des salles d'expositions, un restaurant sur le toit, un café, un auditorium ou encore une grande bibliothèque. « Le musée comprenait 6 600 m² que la Région a souhaité porter au-delà des 10 000 m². Nous avons déjà fait baisser le projet de 1 200 m², mais il faut encore diminuer la densité pour rendre les constructions compatibles avec le quartier » observait, début mars, l'adjoint à l'urbanisme à la ville de Lyon, l'écologiste Raphaël Michaud. D'où la recherche de sites, par la Région,

pour accueillir les réserves. Mais dans quelle proportion ?

Une solution qui doit être « techniquement validée »

La Région annonce « qu'une large partie (des réserves) pourrait bénéficier d'un stockage décentralisé », une « piste aujourd'hui privilégiée ». « Si elle était techniquement validée, cette solution permettrait de réduire la surface globale consacrée à ce stockage et d'envisager des modifications du projet qui font l'objet d'études techniques et architecturales » poursuit le service presse de la collectivité.

La Région termine en précisant que « dès 2019 », « elle avait décidé d'externaliser les réserves des arts décoratifs (meubles et objets d'art) pour diminuer les espaces de stockage dans le musée, et privilégier d'autres fonctions plus profitables aux visiteurs ».

Sophie MAJOU

QUESTIONS À

Isabelle Belval, présidente de l'association de préservation du quartier du musée des Tissus

« Nous ne savons pas si cela changera quelque chose ! »

« Nous avons appris que les constructions envisagées auront un étage en moins, mais cela ne sera pas suffisant pour préserver nos logements car nous allons nous retrouver dans le noir complet. Les visuels du projet architectural ont été rendus publics en janvier 2021. Comme nous ne savons pas quelle était la part des réserves dans le projet initial de Rudy Ricciotti, nous ne pouvons pas

mesurer ce qu'une externalisation partielle ou majeure de celles-ci, changera, qu'il s'agisse de la hauteur des nouveaux bâtiments, de leur emprise au sol ou de leur localisation par rapport à nos fenêtres. Nous avons des craintes sur l'issue des études désormais annoncées, n'ayant eu aucune information à leur sujet ».



Isabelle Belval. DR

Quais du Rhône : le chantier du théâtre flottant a démarré au port Edouard-Herriot



L'investissement pour ce projet est de l'ordre de 2,6 millions d'euros, financé par des partenaires privés. Photo copyright Waterstudio - NL

Unique en Europe, ce bâtiment flottant de 800 m² et de deux étages abritera deux théâtres dès l'âge d'un an et des événements jusqu'à 250 personnes. Il ouvrira en octobre quai du Rhône, entre le pont Gallieni et le viaduc de Perrache (Lyon 7e).

Six cubes de couleur blanche avec une structure en bois et acier démontable et recyclable, sur une coque en béton, deux salles de théâtre (80 et 250 places), 170 m² d'espaces de formation et ateliers artistiques, un rooftop de 150 m², trois accès passerelles, l'Île Ô défie toute construction flottante sur le Rhône et la Saône. Cet investissement de 2,6 M€ est financé par des partenaires privés.

L'architecte néerlandais Koen Olthuis (Waterstudio. NL), spécialiste de la construction flottante, conseiller auprès de l'UNESCO qui a imaginé ce bâtiment jamais réalisé en Europe évoque

« un grand challenge et un bâtiment dynamique qui ouvre un nouveau champ de possibilités ».

« Parmi les différents candidats, on a trouvé une pépite, l'Île Ô et son architecture audacieuse » s'est félicité Thomas Monber, chef du service fluvial lyonnais lors du point presse ce vendredi 25 mars au port Edouard-Herriot. Une pépite portée par le lauréat en juin 2020 Patadôme théâtre à Irigny, qui lutte contre la monoculture de l'écran grâce à l'expression artistique dès le plus jeune âge.

Faire de ce théâtre flottant un vrai pôle régional pour les 0-5 ans

Jean-Philippe Amy, codirecteur du projet avec David Lahlille, a insisté sur l'enjeu de santé jeune public déployé depuis 18 ans au Patadôme. « On s'est aperçu que les gens venaient de plus en plus loin. On accueille déjà une soixantaine d'écoles, d'où ce positionnement au cœur de la cité avec la symbolique de

l'eau. Nous avons une place formidable amarrée dans le 7^e, un arrondissement dynamique où plus de 16 % de la population à moins de cinq ans, avec une dizaine d'écoles autour, 2 300 entreprises, à dix minutes de Perrache à pied. »

Une coque en béton de 555 tonnes

Patadôme veut faire de ce théâtre flottant un vrai pôle régional pour les 0-5 ans afin de valoriser la création de spectacles pour les très jeunes publics. Il ambitionne aussi de rayonner durant les vacances, mettre en avant le répertoire Lyonnais, organiser des visites guidées théâtralisées et participer aux grands événements de la ville. De plus, Patadôme mise sur le monde de l'entreprise et proposera des formations professionnelles et événements théâtralisés sur mesure pour accompagner l'efficacité relationnelle au travail.

La construction lancée en ce mois de mars de la coque

“ On accueille déjà une soixantaine d'écoles, d'où ce positionnement au cœur de la cité avec la symbolique de l'eau ”

Jean-Philippe Amy,
codirecteur du projet

en béton de 555 tonnes et ses caissons étanches a lieu au sein du port Edouard-Herriot de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) sur le site de production du groupe Vicat ainsi que la pose de la superstructure en bois. Puis, à l'issue de quatre mois, le bâtiment sera convoyé jusqu'au site en juillet, entre le pont Gallieni et le viaduc de Perrache où il sera relié par un système d'amarrage et trois passerelles pour une ouverture au public prévue en octobre 2022.

Nadine MICHOLIN